

<b>REGIME FINANCIER MARQUAGE CE ELEMENTS DE MUR EN BETON SELON LA NORME NF EN 14992</b>
---

### Tarif CERIB pour l'année 2019

Objet	Montant hors taxe en euros		
	gestion	inspection <sup>1 2</sup>	total
• Demande de certificat CE <sup>3</sup>	597	2 252 <sup>4</sup>	2 849
• Frais annuels de surveillance <sup>3</sup>	621	2 746 <sup>5</sup>	3 367
• Audit supplémentaire	299	1 823 <sup>4</sup>	2 122

<sup>1</sup> Frais de déplacement et d'hébergement inclus pour les inspections effectuées en France métropolitaine. Hors France métropolitaine, les frais engagés sont facturés en sus, sur la base du coût réel.

<sup>2</sup> Le CERIB accorde un abattement pour plusieurs marquages CE pour un même site (nous consulter).

<sup>3</sup> Le CERIB accorde un abattement de 50 % sur les frais de gestion et d'inspection lorsque les visites sont effectuées conjointement avec celles de la marque NF Eléments architecturaux en béton.

<sup>4</sup> Sur la base d'une visite d'audit/inspection (VAI) d'une journée pour un marquage CE.

<sup>5</sup> Sur la base de 3 VAI sur 2 ans d'une journée par VAI pour un marquage CE.

Dans le cas où plusieurs applications peuvent être groupées, les durées d'audit sont réduites pour tenir compte des parties communes du CPU (voir notes 2 et 3).